

**Arrêté portant composition
du Comité Social Territorial (CST)
placé auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 252-1 à L. 252-2, L. 252-8 à L. 252-10 et R. 252-30 à R. 252-59 ;

Vu le procès-verbal du scrutin du 8 décembre 2022 relatif à l'élection des représentants du personnel du Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin ;

Vu l'arrêté CDG 68 2025-G/111 du 28 octobre 2025 portant composition du Comité Social Territorial ;

Vu la décision du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 24 mars 2026 en faveur du maintien de la parité, fixant à 14 les membres du Comité Social Territorial : 7 représentants des collectivités territoriales et 7 représentants du personnel ;

Vu la décision du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 30 juin 2026 portant nomination de membres représentants des collectivités territoriales ;

Arrête

Article 1^{er} : La composition du Comité Social Territorial (CST) placé auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin est arrêtée conformément au tableau annexé.

Article 2 : L'arrêté CDG 68 2025-G/111 du 28 octobre 2025 est abrogé.

Article 3 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4 : Une ampliation du présent arrêté sera :

- notifiée au Représentant de l'État ;
- publiée au Recueil des Actes Administratifs (RAA) du département du Haut-Rhin ;
- affichée sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 10 juillet 2026

(signé)

Lucien MULLER
Président du Centre de Gestion du Haut-Rhin
Maire de Wettolsheim

Comité Social Territorial (CST)
placé auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Représentants des autorités territoriales désignés par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin du 30 juin 2026	M. Lucien MULLER Maire de Wettolsheim Mme Denise BUHL Maire de Metzeral M. Michel HABIG Président du SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon Monsieur Michel GLESS Maire de Bretten Mme Monique HANS Maire de Breitenbach M. Gilles RENDLER Directeur du CDG 68 Mme Annick BRAESCH Directrice générale adjointe du CDG 68	M. Jean-Paul JULIEN Maire de Bollwiller M. Laurent LAMEY Président du SIVOM eau et assainissement collectif de l'Ohmbach M. Fabrice LATRA Adjoint au Maire de Lautenbach M. Robert KOHLER Maire d'Urschenheim M. Patrick RIEGERT Maire de Waldighoffen M. Antonin BOXBERGER Juriste au CDG 68 M. Mathieu ROECKEL Juriste au CDG 68

Représentants du personnel élus le 8 décembre 2022	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
ORGANISATION SYNDICALE		
F.A.F.P.T.	M. Romuald WESSANG Commune de Pfaffenheim	Mme Laure LAPLAGNE Commune d'Ingersheim
F.A.F.P.T.	Mme Béatrice SERRA Commune de Pulversheim	Mme Anne-Laure PILLAUD Commune de Waltenheim
F.A.F.P.T.	Mme Christiane ZINDY Commune de Niederentzen	Mme Pascale ROGG Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
F.A.F.P.T.	Mme Katia RAMSTEIN Commune d'Ungersheim	Monsieur Laurent BLECHSCHMIDT Commune d'Illfurth
C.G.T.	Mme Nathalie KERN Commune d'Illfurth	M. Michel BIRKÉ Commune de Neuf-Brisach
C.G.T.	Mme Patricia CANGEMI Commune de Sainte-Croix-en-Plaine	Mme Bénédicte VIROULET Commune de Biesheim
F.O.	Mme Marion PERETTI Commune de Raedersheim	Mme Sylvie DIZIAIN Commune d'Eteimbes